

ASSEMBLEE PRIMAIRE DU 21 JUIN 2012

Ouverture : 20h00

Local : Salle polyvalente

Présence : environ 65 personnes

Présidence de M. Léo FARQUET, Président.

Le Président souhaite la bienvenue aux participants à cette Assemblée. Il excuse les absences de Mme Michelle Grandjean, M. Bernard Bonnet, M. Patrick Avanthay et M. le conseiller Bruno Schroeter, proclamé élu par le Conseil communal en remplacement de M. Raoul Vaudan, lequel a démissionné du Conseil suite à sa nomination au poste de concierge responsable des bâtiments. Le Président lui adresse les remerciements de la part du Conseil et de la population pour tout le travail accompli durant ses années passées au sein du Conseil communal et invite l'Assemblée à l'applaudir.

Tout en relevant avec satisfaction la présence de plusieurs grues à l'entrée Ouest du village dans le cadre de la construction du Complexe des Sources, il donne connaissance des informations suivantes :

- Suite à la fermeture du Foyer Jean-Paul de Riddes, quarante lits seront mis à la disposition de la région.
- Le Groupe BOAS a d'ores et déjà prévu une augmentation de 24 lits au dernier étage de l'EMS, ce qui portera à 96 le nombre de lits.
- Les appartements protégés seront déplacés sur le bâtiment du CMS.
- Les différents bâtiments devraient être inaugurés dans le courant des mois d'octobre ou novembre 2013 et au début 2014 pour l'EMS.
- La Commune de Saxon devient la première commune productrice d'énergie photovoltaïque avec 1,5 millions de kWh.
- L'inauguration de l'agrandissement de l'Ecole qui vient d'être fêtée.
- La prochaine mise à l'enquête publique de la construction du Cycle d'Orientation Fully-Saxon.
- L'inauguration de la Place du Village et des salles prévue dans le cadre de la fête de la St-Félix.
- La Fête de l'Abricot qui aura lieu le premier week-end d'août.
- La mise à l'enquête publique du mur antibruit le long de l'autoroute A9.
- La prochaine mise à l'enquête publique de la paroi antibruit le long des voies CFF.

Ordre du jour :

1. Lecture du protocole de l'Assemblée Primaire du 30 novembre 2011
2. Lecture des comptes 2011
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes communaux 2011
5. Décharge aux organes responsables
6. Divers

1. PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DU 30 NOVEMBRE 2011

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le procès-verbal est approuvé tel que présenté.

2. LECTURE DES COMPTES 2011

Le Président fait observer que la lecture des comptes n'est donnée que si un citoyen l'exige. Tel n'étant pas le cas, il passe la parole à M. le Vice-Président Roth pour faire un large tour d'horizon des comptes 2011.

Le Vice-Président rapporte sur :

- les comptes de fonctionnement des comptes ordinaires qui présentent une marge d'autofinancement de Fr. 2'278'331.17
- les comptes de fonctionnement des Services autofinancés qui présentent une marge d'autofinancement de Fr. 727'164.45
- les investissements nets des comptes ordinaires (Fr. 11'287'962.10) et des Services autofinancés (Fr. 868'219.40)
- les amortissements des biens faisant partie du patrimoine financier (Fr. 139'900.00) et administratif (Fr. 2'278'104.60).

Il apporte quelques précisions sur les investissements importants réalisés au cours de l'année, tout en relevant que la dette par habitant s'élevant à Fr. 3'550.00 (y compris les comptes autofinancés) correspond à un endettement mesuré. Il profite de remercier les collaborateurs des différents services communaux, ainsi que Télé-Saxon pour son soutien au niveau des informations données à la population.

3. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

M. Eric Woirin, Fiduciaire, donne lecture du rapport de l'organe de révision relatif aux comptes 2011 et recommande de les approuver.

4. APPROBATION DES COMPTES COMMUNAUX 2011

Aucune question n'étant posée, les comptes communaux sont approuvés à l'unanimité de l'Assemblée, moins une abstention.

5. DECHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES

Les comptes communaux ayant été acceptés l'Assemblée donne décharge aux organes responsables.

6. DIVERS

Mme Isabelle Bonjour dit Brazey remercie le Conseil communal pour la mise en place de ralentisseurs sur la Route de la Plâtrière.

A la suite d'une remarque de **M. Georges Gilloz**, le Conseil communal examinera avec le jardinier communal la possibilité d'arroser la pelouse de la Place de jeux du Pérosé la nuit plutôt qu'en début de journée.

Le Président fait savoir qu'à partir du mardi 26 juin 2012, les communes de Saxon et Riddes seront interconnectées au niveau du réseau de l'eau potable.

Il informe que les communes du district ont décidé de faire du district de Martigny la première région de Suisse en ce qui concerne la fourniture d'énergie renouvelable. A ce sujet, la Commission environnementale de la Commune travaille dans le but d'obtenir le label "Cité de l'Energie" pour notre cité.

A la suite d'une modification du système de chauffage du complexe scolaire, la consommation de mazout a passé de 36'000 à 2'000 litres en 2011. Une étude similaire a été faite pour la Maison de Commune pour permettre à court terme de ne plus devoir recourir à l'énergie fossile.

Il informe qu'aujourd'hui même, la Municipalité a reçu une demande d'achat d'eau thermale d'une société œuvrant dans la fabrication de produits cosmétiques, ce qui est réjouissant pour le développement de notre Commune.

Répondant à une question de **Mme Nadine Wastræte**, le Président fait savoir que les véhicules peuvent être parqués pour de longues durées derrière le Casino.

Le Conseil communal examinera la proposition de **M. Charly Farquet**, qui demande de rajouter à chaque étage du parking un panneau rappelant l'obligation de mettre le disque bleu.

Le Président profite d'informer l'Assemblée des coûts importants liés au remplacement de la nombreuse signalisation routière mise en place sur le territoire communal.

Répondant à une question de **Mme Anna Burnier**, le Président fait savoir que les résidences secondaires représentent le 9.7% des résidences totales de la Commune.

Répondant à une intervention de **M. Charly Farquet**, le Président fait savoir que la Commune n'a aucune idée sur les répercussions résultant de la modification sur la Loi de l'aménagement du territoire. Il informe qu'il a félicité M. le Conseiller National Yannick Buttet pour l'excellent travail effectué par certains représentants du Canton aux chambres fédérales. Il fait savoir qu'à titre tout à fait personnel, une réduction de la zone à bâtir aurait des conséquences graves pour la Commune, étant donné que celle-ci dispose encore de surfaces importantes aux Bains et à proximité du Casino.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 21h00.

Il souhaite aux membres présents d'agréables vacances estivales et les invite, avant de partager le verre de l'amitié, à suivre les exposés que nos stagiaires Mlles Ana Santos et Elsa Sauthier vont leur présenter dans le cadre de leur travail de maturité professionnelle commerciale.

Le Président :

Léo Farquet

Le Secrétaire :

Daniel Felley